



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Expertise agro-environnementale et conduite de projet

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Expertise agro-environnementale et conduite de projet. 2016, Université d'Auvergne - UDA. hceres-02039663

**HAL Id: hceres-02039663**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039663>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Expertise agro- environnementale et conduite de projet

- Université d'Auvergne - UdA

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences, technologies, santé

Établissement déposant : Université d'Auvergne - Uda

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Agronomie, spécialité Expertise Agro-Environnementale et Conduite de Projet* a pour objectif de former des étudiants de niveau bac+2 dans les domaines de l'agriculture et de la gestion des impacts environnementaux afin d'exercer divers métiers, en lien direct ou indirect avec le conseil agro-environnemental mais aussi les activités professionnelles liées à la production agricole. La formation privilégie l'acquisition de connaissances appliquées et la maîtrise d'outils opérationnels et organise la profession en formation classique, sans alternance.

Le projet pédagogique est structuré autour de l'acquisition des connaissances pour la gestion d'exploitations agricoles en mode de développement durable, incluant les volets économiques et environnementaux mais aussi la gestion des territoires ruraux. Le cursus aborde également les modalités de gestion de projet, les outils de communication et de gestion des conflits. Ces deux derniers éléments sont très appréciables dans l'optique de métiers à fort aspect relationnel où les capacités d'écoute et de persuasion sont importantes. Les enseignements sont majoritairement réalisés par des professionnels (à raison de 77 %).

Les enseignements se déroulent principalement sur le site de l'Institut universitaire de technologie (IUT) d'Aurillac et secondairement sur le site de l'EPLFPA (Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole) George Pompidou d'Aurillac pour certaines interventions.

## Synthèse de l'évaluation

La LP *Expertise Agro-Environnementale et Conduite de Projet* répond aux enjeux régionaux et aux besoins du secteur agroenvironnemental du Cantal, dont la spécificité est centrée sur la gestion de l'agriculture de moyenne montagne extensive ou raisonnée avec une majorité d'exploitations orientées en polyculture-élevage bovins. L'équipe pédagogique est constituée presque exclusivement d'intervenants industriels, ce qui est démonstratif de l'implication du secteur professionnel et de la professionnalisation pour les étudiants mais souligne en revanche la faiblesse des enseignements académiques, notamment vis-à-vis des connaissances nouvelles en agro-écologie. Cela nécessiterait un renforcement des bases scientifiques liées à la biologie des sols et aux conséquences des pratiques culturales (engrais minéraux, pesticides) sur la biodiversité de sols et à l'utilisation du bio-contrôle en agriculture. L'intégration professionnelle est assez bonne, variant de 60 % à 70 % selon les années, même si seulement 55 % des emplois sont au niveau bac+3. La poursuite d'études reste relativement élevée à hauteur de 19 % à 25 %.

## Points forts

- Forte connexion avec le monde professionnel.
- Dispositif de suivi et d'aide à la réussite.
- Enseignements numériques et outil immersif pédagogique (EPLFPA).
- Intervenants professionnels de qualité (INRA-Institut national de la recherche agronomique, Chambre d'Agriculture, bureaux d'études).
- Suivi des étudiants.

Points faibles

- Trop forte proportion d'intervenants professionnels par rapport aux enseignants universitaires.
- Deux formations concurrentes au niveau régional.
- Autoévaluation par les étudiants non individuelle et non anonyme.
- Absence de formation en alternance.
- Absence d'intervention du responsable de la formation dans l'enseignement.

Recommandations

La formation est très (trop) connectée au secteur professionnel qui développe un bon suivi pédagogique en s'appuyant sur diverses ressources (exploitation agricole, outils numérique). Les enseignements en agro-écologie, biologie des sols, biodiversité de type académiques doivent être renforcés ainsi que ceux liés à l'amélioration des espèces cultivées.

L'insertion professionnelle, satisfaisante, doit cependant être analysée à plus long terme (12 ou 24 mois post-cursus). Il est également nécessaire de renforcer la traçabilité de l'évaluation du cursus par les étudiants et de veiller à moyen terme à s'assurer d'une cohérence de l'offre de formations avec les thèmes qui doivent être mis en avant lors de la fusion des universités du site.

Le développement de l'alternance devrait permettre de mieux adapter les effectifs étudiants aux offres d'emploi du secteur, évitant ainsi une poursuite d'études de l'ordre de 20 % des étudiants de la LP au niveau master et augmentant le recrutement des diplômés à un niveau effectivement bac+3.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le projet pédagogique proposé est en adéquation avec les objectifs de la formation, en ce qui concerne les aspects technologiques et réglementaires les plus anciens, liés à la gestion de l'agriculture durable. Mais l'acquisition de nouvelles compétences liées à la biologie des sols, à l'agro-écologie et à la biodiversité étant principalement dépendante du secteur recherche, nécessiterait que des enseignements académiques soient dispensés de façon plus importante par des enseignants-chercheurs ou chercheurs du domaine considéré. Cela permettrait à l'occasion de rééquilibrer le volume d'intervention des professionnels de 77 %, trop important. La contribution de l'EPLFPA partenaire semble devenue très faible au regard du volume des interventions.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Cette formation dispensée à l'IUT s'appuie sur une structure pédagogique institutionnelle (EPLFPA d'Aurillac) qui permet aux étudiants de se former de manière immersive dans une exploitation même si l'on ne retrouve pas de noms d'intervenants de l'EPLFPA dans le tableau des intervenants. En complément, différentes structures publiques et privées interviennent en support du cursus (Office national des forêts, Collectivités territoriales, Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles, ADASEA) ainsi que de nombreux intervenants de la filière agro-environnementale locale. Deux formations concurrentes sont présentes régionalement ce qui peut représenter une faiblesse future dans la logique de fusion des universités à l'horizon 2017 telle que décrite par l'équipe pédagogique.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>La faible participation d'enseignants-chercheurs dans le domaine de la formation peut représenter un handicap pour atteindre les objectifs fixés vis-à-vis des compétences des étudiants à l'issue de la formation. L'équipe pédagogique est constituée majoritairement d'intervenants professionnels (environ 80 % des équivalents TD), ce qui est représentatif de l'implication du secteur professionnel mais nécessiterait un renforcement d'interventions universitaires pour diversifier les approches de compréhension et de progression vis-à-vis de l'acquisition des compétences</p>

	chronologique et graduelle des étudiants. Le fait que le responsable de la formation n'intervienne pas dans la formation peut représenter un handicap vis-à-vis de la communication courante avec les étudiants.
Effectifs et résultats	Le flux des candidatures est satisfaisant avec une diminution graduelle des effectifs étudiants de 30 à 20 à la fin du contrat. Néanmoins, compte tenu du fait que seulement 55 % des étudiants trouvent un emploi au niveau bac+3, il semble que la diminution des effectifs étudiants n'ait pas été accompagnée d'un meilleur niveau de recrutement. Globalement, le taux d'insertion professionnelle est bon, à hauteur de 70 %, la formation donne donc satisfaction en terme d'insertion à six mois avec souvent des contrats à durée déterminée (CDD) proposés par les structures qui reçoivent les stagiaires.

Place de la recherche	La faible participation d'enseignants-chercheurs aux enseignements (5 % du volume horaire) représente une faiblesse pour la formation notamment pour la partie agro-écologie qui nécessiterait d'être enseignée par des enseignants-chercheurs. Il faut noter que la recherche n'est cependant pas absente. Elle est abordée par des intervenants professionnels avec proposition de deux projets tuteurés annuellement, mais ne concerne pas directement des sujets de stages proprement dits. Il faut enfin noter l'implication de quelques chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) au niveau de la formation.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est très notable en raison du fort taux d'intervenants professionnels. Les sorties sur le terrain, hebdomadaires, représentent un atout pour les étudiants, ainsi que l'implication du responsable de la formation dans la diffusion d'offres d'emploi aux étudiants et de la mission locale emploi. Cela ne se traduit pas forcément par de meilleurs niveaux d'intégration des étudiants puisque seulement 55 % sont embauchés au niveau bac+3 sur les 70 % d'intégration.
Place des projets et stages	La forte implication des professionnels se reflète au travers de leurs propositions diversifiées de projets tuteurés et de sujets de stages. Les projets et stages sont cadrés initialement par un livret et le suivi du stage est réalisé par un enseignant qui réalise à mi-parcours une visite sur site ce qui est une marque de suivi appuyé. Il ne semble pas y avoir de compte rendu de visite, ni d'évaluation du stage par les étudiants, ce qui peut être à prévoir dans le cadre de la future habilitation. A noter une formation pour l'utilisation du logiciel Zotero pour la gestion des données bibliographiques.
Place de l'international	Il n'y a pas de dispositif particulier pour l'international, ce qui est normal pour une licence professionnelle. L'anglais est essentiellement enseigné en vue de la recherche bibliographique ce qui peut paraître peu mais néanmoins indispensable pour la rédaction de la bibliographie du rapport de stage. Les étudiants peuvent se présenter au TOEIC (Test of English for International Communication).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est assuré localement à 70 % avec très peu de dossier issus de L2, ce qui peut être surprenant au premier abord. Néanmoins, il convient de souligner que l'université n'est pas connue pour délivrer des diplômes post-baccalauréat dans le domaine de l'agriculture si bien qu'en conséquence les flux sont principalement d'origine BTS (brevet de technicien supérieur), BTSA (brevet de technicien supérieur agricole) et DUT (diplôme universitaire de technologie). L'aide à la réussite est basée sur la mise à niveau initiale des étudiants assurée par des représentants de la chambre d'agriculture puis par le suivi du projet professionnel personnalisé (PPP), projet tuteuré et stage par le responsable de formation et par des intervenants professionnels.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation est délivrée presque exclusivement en formation initiale à l'exception d'un ou deux étudiants par an, en formation continue. Il n'y a pas eu de contrat d'alternance pendant lors des cinq dernières années. En dehors de l'espace numérique de travail (ENT) classique, le numérique occupe une place importante dans la formation (outil de gestion de projet GANTT, SIG, Géodatabases) tant pour les aspects de gestion que de modélisation de l'agriculture raisonnée.

Evaluation des étudiants	L'évaluation répond au cahier des charges des LP avec 25 % de professionnels dans le jury. Les coefficients par matière sont bien équilibrés et votés par la commission formation et vie universitaire (CFVU). L'attribution du nombre d'ECTS (crédits européens) se fait en fonction du travail global de l'étudiant/module, incluant le travail personnel demandé.
Suivi de l'acquisition des compétences	L'acquisition des compétences est assurée par le responsable de formation mais qui n'intervient pas dans le volume horaire académique de la formation. Les compétences transversales à acquérir sont décrites pour chaque UE. Les fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) et le supplément au diplôme synthétisent bien les compétences attendues.
Suivi des diplômés	Le suivi personnalisé des étudiants par le responsable de formation est bien réalisée trois mois après l'obtention du diplôme et par le biais de nombreuses enquêtes d'insertion. Les enquêtes d'insertion sont mises en ligne sur le site web de l'UdA.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le conseil de perfectionnement (CP) est de type classique. Le travail du CP est relativement approfondi, tant au plan des réflexions sur l'avenir du cursus de la formation dans un contexte de fusion des universités clermontoises que vis-à-vis des adaptations du programme d'enseignement au cours des années.</p> <p>Les étudiants ne sont pas présents au CP pour des questions de calendrier. L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée mais celle-ci n'est cependant ni individuelle, ni anonyme.</p>

# Observations de l'établissement



## Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

### Licence professionnelle

### Expertise Agro-environnementale et conduite de projet

Numéro de rapport : S3LP170012576

Nous vous remercions pour vos observations et vous proposons ci-dessous des réponses aux commentaires et interrogations présents dans le rapport d'évaluation.

**1) Rapport HCERES :** « Synthèse de l'évaluation. La LP Expertise agro-environnementale et conduite de projet » répond aux enjeux régionaux et aux besoins du secteur agroenvironnemental du Cantal, dont la spécificité est centrée sur la gestion de l'agriculture de moyenne montagne extensive ou raisonnée avec une majorité d'exploitations orientées en polyculture-élevage bovins. »

Observation : cette formation répond aux enjeux régionaux et aux besoins du secteur agroenvironnemental, pas seulement du territoire du Cantal mais de toutes régions à l'échelle nationale qui possèdent des territoires ayant le même profil agro-climatique et la même organisation des écosystèmes et des filières de production.

**2) Rapport HCERES :** « Points faibles : ... Deux formations concurrentes au niveau régional »

Observation : dans le contexte de la création de l'Université Clermont Auvergne issue de la fusion de l'Université d'Auvergne et de l'Université Blaise Pascal, une nouvelle offre globale de formation a été arrêtée en mars 2016 pour la rentrée universitaire 2017. Un travail des équipes pédagogiques des deux LP portant la même mention Agronomie, la LP « Expertise agroenvironnementale et conduite de projet » (LPEAE) de l'UdA et la LP « Gestion Durable des Ressources en Agriculture » de l'UBP, a abouti à une décision de proposer le maintien de la LPEAE du site universitaire d'Aurillac au groupe de travail mandaté par les Commissions Formation et Vie Universitaire des deux universités. Cette décision a été prise sur la base des indicateurs établis au niveau des universités pour les LP (taux de pression, taux de réussite et taux d'insertion professionnelle des diplômés).

Il n'y a donc plus qu'une formation concurrente dans l'environnement géographique de la région Auvergne : LP « Gestion agricole des espaces naturels ruraux » à Florac (Lozère) portée par SupAgro Florac, SupAgro Montpellier et Université Montpellier 3.

**3) Rapport HCERES :** « Recommandations. Les enseignements en agro-écologie, biologie des sols, biodiversité de type académiques doivent être renforcés ainsi que ceux liés à l'amélioration des espèces cultivées ».

Observation : l'ajout de ces enseignements est en cours de discussion avec des enseignants-chercheurs de l'Université Blaise Pascal et de VetAgro Sup.



4) **Rapport HCERES** : « Recommandations. ... veiller à moyen terme à s'assurer d'une cohérence de l'offre de formation avec les thèmes qui doivent être mis en avant lors de la fusion des universités du site ».

Observation : comme dit plus haut, la réflexion entre les deux universités a permis de statuer sur le fait qu'une seule LP mention Agronomie sera proposée dans la nouvelle offre de formation.

5) **Rapport HCERES** : « Adéquation du cursus aux objectifs. La contribution de l'EPLEFPA partenaire semble devenue très faible au regard du volume des interventions.

Observation : à la création de la LP, la formation a bénéficié d'un partenariat solide avec le lycée agricole d'Aurillac pour son fonctionnement. Aujourd'hui, cet établissement met à disposition son exploitation agricole pour servir de support pédagogique de certaines interventions dispensées par des professionnels de la filière agro-environnementale. Cependant, aucune convention de partenariat entre l'Université et l'EPLEFPA n'a été établie pour formaliser cette collaboration.

6) **Rapport HCERES** : « Equipe pédagogique. Le fait que la responsable de formation n'intervienne pas dans la formation peut représenter un handicap vis-à-vis de la communication courante avec les étudiants.

Observation : la responsable de la formation n'intervient effectivement pas de façon formelle devant les étudiants, mais un suivi très régulier est réalisé par au minimum une entrevue bimensuelle avec le groupe, mais également de façon individuelle dès que les étudiants en ressentent le besoin. La taille relativement petite du site et la disponibilité de la responsable au quotidien facilitent cette communication.

Clermont-Ferrand, le 20/05/2016

Le Président de l'Université d'Auvergne – Clermont I



Professeur Alain ESCHALIER